

AVIGNON

La ville serre les boulons et promet 30 millions d'investissements

POLITIQUE Ville pauvre et encore endettée, Avignon esquisse son budget 2011 et en appelle à l'agglomération

La plus belle ville au monde ne donne que ce qu'elle a. A un mois du vote de son budget et du choix de ses investissements, Avignon a fait hier le fond de ses tiroirs et étudié sa marge de manœuvre financière pour 2011. Et c'est sur l'air auto-satisfait de "on n'est pas bien riche mais qu'est-ce qu'on se débrouille bien" entonné par le maire puis le rapporteur Frédéric Rogier, que les élus ont planché sur le traditionnel Débat d'orientation budgétaire, non soumis au vote mais à bien des contestations de l'opposition.

Le maire en appelle au Grand Avignon

Hier matin, le Dob a donc fait un bœuf. Côté majorité d'abord, où le power point municipal a planté le décor. Les Avignonnais ne sont pas riches et ils ne sont que 35 % à payer entièrement la taxe d'habitation (lire notre infographie), les recettes de l'État baissent (de 500 000 euros selon Frédéric Rogier). Et pourtant, Avignon investira, sans augmenter les impôts locaux, à hauteur de plus de 30 millions cette année, tout en continuant à poursuivre son désendettement (316 millions en 95 contre 195 aujourd'hui). Marie-Josée Roig et son équipe n'ont pourtant pas sorti la planche à billets.

C'est en limitant les frais de fonctionnement d'une ville de 1 300 salariés, "tout en améliorant substantiellement les revenus de la grande majorité du personnel ayant des revenus faibles", en bénéficiant de l'arrivée de nouveaux résidents donc de nouveaux foyers fiscaux ("preuve que la cité conforte son attractivité" dira le maire) que 2011 assurera le gîte et le couvert. Reste que la ville ne pourra indéfini-

ment renvoyer cette impression de transformer le plomb en or. Le maire en premier le reconnaît. D'abord en rappelant que dès 2012, "une péréquation

horizontale" va contraindre les villes riches à épauler jusqu'en 2015 les villes pauvres et que la mesure profitera au chef-lieu "dont tous les indicateurs at-

tent du caractère défavorisé". Ensuite, le chef-lieu qui concentre tous les services - et donc les frais inhérents à leur fonctionnement - espère bien que cer-

tains équipements (comme l'opéra-théâtre par exemple) soient gérés par le Grand Avignon. Dont le maire est président.

Hermelin : "J'ai surtout entendu parler de maîtrise, de prudence"

Longtemps absent des débats municipaux, le Strauss-Khanien Paul Hermelin a amené du contenu et de l'éléance au débat, regrettant que l'État fasse des économies sur le dos des collectivités ("ce n'est pas 500 000 euros de baisse de dotation de l'État, c'est 1,3"), faisant admettre (à demi-mot) au maire que la maîtrise des dépenses passait par "des effectifs en baisse" et titillant le rapporteur Rogier sur le côté petit bras des orientations budgétaires. "Les subventions aux associations sont mangées au trois quarts par le service d'incendie, le CCAS, l'opéra-théâtre alors qu'il y a un besoin de conforter le tissu associatif. J'ai entendu Frédéric Rogier parler de maîtrise, de prudence; j'aurais préféré entendre parler davantage de dynamisme, d'investissements, de personnel, d'aides aux associations".

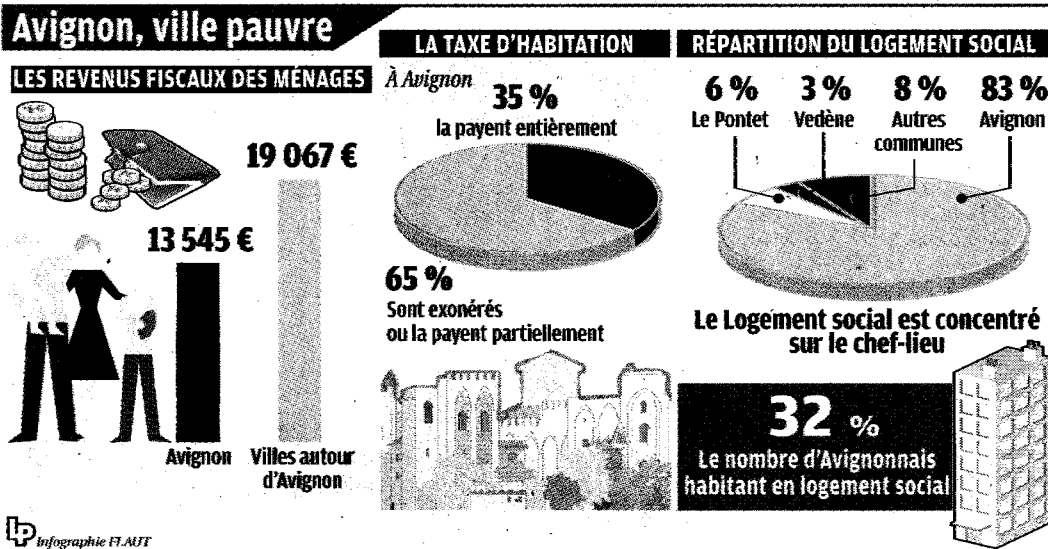
Plus politique, André Castelli (PC) voit dans ce Débat d'orientation budgétaire la traduction de la réforme des politiques publiques, s'inquiète de ne pas y trouver de stratégie, quelles orientations dans les quartiers, quelles orientations culturelles, que faites-vous pour la vie sportive, on ne le sait pas, comme on ne sait rien des investissements". On le saura le 5 mars pour un vote du budget où il conviendra d'apporter son thermos.

Philippe THURU

pthuru@laprovence-presse.fr

VERBATIM

Bétisier Paul Hermelin (quand il est présent au conseil municipal) se plaît à épingler les failles comiques de certaines délibérations comme "la mise aux normes du parc des Sports qui contribue à la notoriété de la ville", ou encore "Le résultat d'exploitation qui mesure la performance de la SEM Avignon organisation (organisatrice d'événements comme Cheval passion, NDLR), indépendamment de toute politique financière et fiscale" et enfin le fait que tout policier municipal "doit pouvoir joindre un représentant de la police nationale". Enfant de Pierre Dac et fan de Charlie Hebdo, l'élus d'opposition se demande : "Ça veut dire quoi, la phrase doit pouvoir joindre. Pour moi, ou on joint, ou on joint pas".



"Tous les indicateurs attestent du caractère défavorisé de la ville".

M.J. ROIG



"Quelle stratégie, quelles orientations dans les quartiers ? On ne sait rien". A. CASTELLI



"J'aurais préféré entendre parler d'investissements, de dynamisme". P. HERMELIN

VIDÉOSURVEILLANCE, POLICE MUNICIPALE

Les discussions tendues débouchent au final sur un vote à l'unanimité

Il faudra éplucher les vieux registres du conseil municipal d'Avignon. Car à sonder rapidement les mémoires, on n'a jamais vu un débat aussi tendu déboucher sur un vote à l'unanimité. Il s'agissait en l'occurrence de trois délibérations sur la sécurité publique, une compétence régaliennne de l'État qu'assument de plus en plus les collectivités. À première vue, les élus devaient voter le principe d'une (meilleure) coordination entre police municipale et police nationale, et notamment le transfert des images de la vidéosurveillance de la police municipale vers la police nationale. Mais en toile de fond, c'est bien les investissements dédiés au système vidéo (90 caméras supplémentaires pour 3,7 millions, déployées sur le parking des italiens, Grande d'Orel, Barbière, collège Roumanille, la Rocade, Saint-Chamand, Montfavet...) ainsi que le redéploiement des effectifs (en hausse) de la police municipale dans les quartiers sur de nouvelles

amplitudes horaires qui a fait débat. Mi-chèvre mi-choux, Castelli affirme "que l'on ne peut être que d'accord, c'est une délibération qui vise l'efficacité" tout en pourfendant le retrait de l'État. Le maire promet au communiste de "lui ériger une statue s'il arrive à lui obtenir plus de policiers sur Avignon, car moi, c'est toutes les semaines que j'écris pour obtenir davantage d'effectifs". Paul Hermelin (groupe socialiste) n'a pas "de problèmes étiques avec les caméras" mais juge que cet équipement "est un gros moyen pour une toute petite délinquance qui fait le gros des chiffres".

"Faites un tour des commerçants du centre-ville, vous verrez que pour eux, les caméras sont un élément de dissuasion" répond le maire. Paul Hermelin : "Donc, tout ceci c'est pour la sécurité du commerce?". Non, "c'est pour la sécurité des clients" rétorque le maire qui rappelle que c'est un maire socialiste qui a mis en place "les premiers policiers municipaux sur Avignon".

À COUTEAUX TIRÉS

Roig-Lagrange Un conseil sans prise de bec entre le maire et Christine Lagrange (PS) n'est pas un conseil. L'élue d'opposition a pointé du doigt l'autorisation d'utilisation du domaine public par la future crèche associative "Les maisons du monde" au Min, émis des doutes sur la crédibilité de l'association et de sa présidente, novice dans le tissu associatif. "Vous entretenez un climat permanent de suspicion" a lâché le maire qui a promis en fin de séance de poursuivre Christine Lagrange pour diffamation. L'élue socialiste, qui s'étonnait (sur une autre délibération) que l'implantation d'un poste EDF sur une parcelle municipale ne fasse pas l'objet d'une redevance, a suggéré l'hypothèse que la somme ait servi à financer "un voyage en Tunisie".